



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Paris, le mardi 10 juin 2025

Première Entreprise à Mission de son secteur, Vivalto Santé confirme sa qualité de société à mission à l'issue de sa deuxième vérification réglementaire

- **Vivalto Santé, acteur de référence du système de santé français avec plus de 50 hôpitaux et cliniques répartis dans l'Hexagone, a conforté sa qualité de société à mission avec la réussite de sa deuxième vérification réglementaire.**
- **En 2021, fort de ses engagements sociaux, sociétaux et environnementaux, partie intégrante de son ADN, Vivalto Santé était devenue la 1^{ère} entreprise de son secteur d'activité à adopter la qualité de société à mission.**
- **Réalisée tous les 2 ans par un OTI (Organisme Tiers Indépendant), la vérification réglementaire a pour objectif de garantir la crédibilité du modèle en s'assurant notamment de la cohérence du modèle de mission défini par Vivalto Santé, en lien avec le cœur de métier du Groupe. Elle permet également de s'assurer de l'adéquation des moyens, de l'atteinte des objectifs et de la fiabilité des indicateurs.**
- **Vivalto Santé se voit attribuer un score de 96/100 par le cabinet indépendant de Saint Front, OTI, confirmant ainsi sa qualité de société à mission et la pérennité de ce modèle, ainsi que la solidité de ses engagements sociaux, sociétaux et environnementaux.**

En juin 2021, Vivalto Santé est devenu le premier acteur de son secteur d'activité à adopter la qualité de Société à Mission. Pionnier dans son domaine, le Groupe a alors inscrit dans ses statuts une raison d'être forte : « *Notre mission, au service de tous et de façon durable, est de soigner et d'accompagner les patients tout au long de leur parcours de soins et de leur vie. Elle est fondée sur un partenariat innovant avec les médecins et un engagement fort des femmes et des hommes du Groupe.* »

Cette transformation s'est accompagnée de la définition d'objectifs statutaires concrets et mesurables, engageant ainsi l'ensemble des parties prenantes du Groupe dans une démarche de progrès à long terme :

- **Patients** : "Proposer une prise en charge de qualité accessible à tous les patients" ;
- **Médecins** : "Affirmer notre gouvernance partagée avec les médecins pour mieux répondre aux besoins de santé" ;
- **Salariés** : "Développer avec nos équipes une dynamique collective et attractive" ;

- **Environnement** : “Prendre soin de tous en réduisant notre empreinte environnementale”.

“Notre Raison d’Être guide nos actions, inspire nos équipes et renforce notre attractivité au sein de notre écosystème. Elle incarne notre volonté profonde de conjuguer excellence médicale, humanité et impact positif sur la société. C’est dans cet esprit que nous avons fait de l’Entreprise à Mission un pilier de notre stratégie, aux côtés de la performance, de l’innovation et de la qualité des soins. Ce choix fort traduit notre engagement pionnier en matière sociale, sociétale et environnementale. Et notre exigence d’impact a été saluée par l’OTI, qui nous a attribué l’une des meilleures évaluations attribuées jusqu’à présent : 96/100. Une reconnaissance qui vient conforter la solidité de notre démarche et la sincérité de notre engagement”, affirme Emmanuel de Geuser, Directeur Général de Vivalto Santé.

Deuxième vérification réglementaire : Vivalto Santé confirme sa qualité de société à mission

Après une première vérification réglementaire effectuée en avril 2023, Vivalto Santé a mené sa deuxième évaluation en avril 2025, conduite par un OTI (le cabinet de Saint-Front), en étroite coordination avec la Direction Entreprise à Mission du Groupe. Cette nouvelle vérification s’est appuyée sur un processus rigoureux : plus de 200 éléments de preuve ont été analysés, 15 heures d’entretiens ont été menées et 20 collaborateurs clés ont été auditionnés. À l’issue de cette démarche approfondie, l’OTI a émis un avis motivé après une évaluation positive, confirmant que Vivalto Santé respecte les objectifs statutaires qu’elle s’est fixés, validant ainsi une nouvelle fois sa qualité de société à mission.

“Le Comité de Mission a confirmé la résonance totale entre les réalisations de l’Entreprise à Mission et la Raison d’Être définie par Vivalto Santé. Nous avons analysé dans le détail les objectifs et les programmes d’action mis en œuvre, dont les résultats concrets ont atteint, voire dépassé, les attentes”, souligne Anne-Marie Armanteras, Présidente du Comité de Mission. “C’est le signe d’une volonté d’agir non seulement comme acteurs de la qualité des soins et de la qualité de vie au travail, mais aussi comme acteurs responsables au sein de la société, en réduisant l’impact environnemental et en promouvant des pratiques durables d’accès aux soins grâce à de solides collaborations territoriales. En plaçant l’expérience patient comme une priorité stratégique, les équipes de Vivalto Santé adaptent l’offre de soins et les pratiques aux besoins spécifiques des patients et des communautés hospitalières du Groupe.”

“Les Organismes Tiers Indépendants qui viennent certifier la qualité de société à mission sont les garants pour les parties prenantes externes de la sincérité de la démarche société à mission”, explique Candice Lourdin, Directrice Générale du cabinet de Saint Front. “En l’état, nous avons conclu avec beaucoup de facilité que Vivalto Santé respecte chacun de ses 4 objectifs statutaires. Par ailleurs, nous cherchons à valoriser l’engagement des sociétés à mission, et en cela, le groupe Vivalto Santé place la barre très haut. Nous saluons l’ensemble des parties prenantes internes: la Direction de mission, les éclaireurs EAM, les pilotes opérationnels, le comité de mission. Leur mission reste pleinement fusionnée avec leur stratégie et le Groupe Vivalto Santé a déployé des moyens ambitieux non seulement pour répondre à ses engagements, mais pour générer des résultats concrets.”

Des objectifs statutaires atteints, voire dépassés, et une note de 96/100

Les résultats de la seconde vérification réglementaire témoignent de l’engagement sincère et profond de Vivalto Santé en tant que Société à Mission. Le Groupe a obtenu un score de 96/100, largement au-dessus de la moyenne observée par le Cabinet de Saint-Front, située entre 73 et 74/100. Vivalto Santé se hisse ainsi parmi les deux meilleures notes du panel du cabinet. L’OTI a également confirmé que 100 % des objectifs statutaires ont été atteints, voire

dépassés, pour la période 2023-2024. À l'issue de sa délibération, et à l'unanimité, le Comité de Mission a validé non seulement l'atteinte des résultats, mais aussi l'adéquation des moyens mobilisés pour mettre en œuvre la mission dans toutes ses dimensions. « *Vivalto Santé est un modèle pour les sociétés à mission* », relève **Candice Lourdin, Directrice Générale du cabinet de Saint Front.**

“Quatre ans après être devenu Entreprise à Mission, le groupe Vivalto Santé confirme aujourd’hui sa qualité après sa deuxième vérification réglementaire. Loin d’être une formalité, cet audit est d’une grande exigence : nous nous y sommes donc préparés avec sérieux. La rigueur du dispositif d’Entreprise à Mission est un gage d’efficacité, comme le prouve le chemin parcouru dans tous les domaines de nos engagements. Cette étape clé conforte notre volonté de continuer et de renforcer notre démarche d’Entreprise à Mission. Je souhaite rendre hommage à toutes les femmes et tous les hommes qui font vivre les valeurs de l’Entreprise à Mission de Vivalto Santé : la réussite de cet audit vient récompenser leur travail. À l’heure où nos équipes sont en quête de sens dans un environnement incertain, il est plus que jamais essentiel pour nous de maintenir le cap et de continuer à mettre les mêmes moyens et la même énergie dans la poursuite de notre feuille de route Entreprise à Mission d’ici 2030”, précise **Atika Alami, Directrice Entreprise à Mission en charge de l’expérience patient, de la prévention et de la santé mentale au sein du groupe Vivalto Santé.**

Fort de ces résultats positifs, Vivalto Santé inscrit son action dans le temps long. Le Groupe s’est doté d’une Trajectoire 2030 ambitieuse, qui précise les jalons à atteindre pour chacun de ses objectifs statutaires et opérationnels. Cette feuille de route structurée permet de consolider les engagements déjà tenus, tout en poursuivant une amélioration continue dans les domaines sociaux, sociétaux et environnementaux, avec le support de la communauté des éclairés Entreprise à Mission du Groupe.

*

À propos de Vivalto Santé

Constitué d’un réseau de 100 établissements de santé répartis dans 6 pays (France, Suisse, Portugal, Espagne, République Tchèque et Slovaquie) au sein desquels travaillent près de 6 000 praticiens et plus de 20 000 salariés, le groupe Vivalto Santé est l’un des acteurs majeurs de l’hospitalisation en Europe. En France, Vivalto Santé compte 53 établissements ; ce qui en fait le troisième acteur de l’hospitalisation privée. Depuis près de 15 ans, Vivalto Santé connaît une croissance significative grâce à sa stratégie d’acquisition. Le Groupe tire son attractivité d’un modèle d’entreprise unique : « la Troisième Voie ». Ce modèle est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du Groupe et des investisseurs financiers pour une gouvernance partagée. Cette approche spécifique permet d’associer les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent. Le Groupe Vivalto Santé est le 1er groupe de cliniques privées à s’être engagé dès septembre 2020 dans une démarche d’entreprise à mission en inscrivant dans ses statuts, sa raison d’être au service des patients tout au long de leur parcours de soins et tout au long de leur vie. Quatre objectifs statutaires ont été pris qui concernent le système de gouvernance partagée avec le corps médical, la prise en charge globale de tous les patients sur ses territoires, l’inclusion des professionnels et la pérennité de l’entreprise. Par ailleurs, le Groupe Vivalto Santé s’est engagé à maîtriser son empreinte environnementale et fait de l’innovation et de la Recherche des priorités au profit des patients, des médecins et des salariés.

Site web : <https://www.vivalto-sante.com/>

Contacts presse

Aude Zerwetz – 06 46 75 00 03 – aze@enderby.fr
Sarah El Maroudi – 06 38 73 77 82 – sel@enderby.fr